

Rapport 2015-2016 sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Énergie atomique du Canada limitée

Ce rapport présente les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de conférences pour Énergie atomique du Canada limitée (EACL) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016. Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences sont en soutien au mandat d'EACL et les priorités gouvernementales qui y sont liées.

EACL est une société d'État fédérale ayant le mandat de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs et de réaliser des travaux de science et technologies nucléaires.

Nous réalisons notre mandat par le biais d'une entente contractuelle à long terme avec l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC) pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE).

Dans le cadre du modèle d'OGEE, EACL tire parti de ses installations, de ses actifs et de sa propriété intellectuelle en s'appuyant sur la rigueur du secteur privé dans l'exploitation des laboratoires nucléaires aux termes d'un contrat avec la CNEA.

L'exercice 2015-2016 a été marqué par une importante transition pour EACL avec la mise en œuvre du modèle d'OGEE sa création en tant qu'organisme de surveillance. Ce rapport prend donc la forme d'un premier rapport annuel. Les dépenses pour les années à venir seront présentées dans des rapports annuels ultérieurs quand EACL sera en mesure d'établir une base de référence qui pourra être utilisée à des fins de comparaison.

2015-2016 Dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Catégorie de dépense	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016
Voyages – Employés	349 151 \$
Voyages – Non-employés	9 764 \$
Total des dépenses de voyages	358 915 \$
Accueil	5 956 \$
Frais de participation aux conférences et formations	36 074 \$
Total des dépenses de voyages, d'accueil et de conférence	400 946 \$

Comme indiqué plus haut, les efforts en 2015-2016 ont été axés sur la mise en œuvre du contrat d'OGEE et sur la mise en place d'une relation contractuelle appropriée. La plupart des voyages ont été effectués entre les différents sites d'EACL afin de permettre à EACL d'exercer correctement sa fonction de surveillance.